

**ASSEMBLÉE NATIONALE**27 novembre 2025

---

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 127

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par  
M. Jacobelli

à l'amendement n° 26 de M. Fayssat

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« leur localisation »

les mots :

« la localisation des usagers ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.